

Servir en l'attendant

Editorial du n°3 Mai - Juin 1988

Non au légalisme

La loi a été donnée par Moïse.

La grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.

La loi est sainte, juste, bonne, spirituelle mais **impuissante**.

Elle donne la connaissance du péché, mais aucune force pour le vaincre. La loi met en évidence la faiblesse de l'homme, sa misère, son incapacité totale à se soumettre à Dieu. Elle ne peut pas procurer la vie. Au contraire, elle condamne et conduit à la mort. L'apôtre Paul le démontre de façon magistrale dans sa lettre aux Romains. Mais, avec plus de force encore, il proclame la magnifique grâce de Dieu qui justifie le coupable : « justice de Dieu parla foi et pour la foi ».

Par la foi nous avons accès à la vie de l'Esprit. « La loi de l'Esprit de vie qui est en Jésus-Christ nous libère de la loi du péché et de la mort. » La foi est liberté, vie et puissance. La loi est esclavage, malédiction et mort. Retourner à la loi c'est se mettre à nouveau sous un joug que l'homme ne peut porter. C'est renier la grâce, c'est se séparer de Christ. Le légalisme nous fait quitter le terrain de l'Esprit et de la foi pour nous placer à nouveau sur le terrain de la chair.

Cette doctrine s'est manifestée tout au long de l'histoire de l'Église dès ses débuts. Le livre des Actes nous rapporte que des hommes venus de Judée enseignaient les frères et disaient : « Si vous n'êtes pas circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés ». Les Galates avaient dévié vers le légalisme. Paul les a repris sévèrement leur reprochant de passer à « un autre Évangile ».

Cet enseignement nous sépare du solide fondement qu'est l'œuvre de Christ. Il nous maintient dans la médiocrité. Il nous conduit à l'orgueil spirituel ou au découragement. Il nous prive de la paix et de la joie en Christ. Le danger du légalisme nous guette tous. Pour ne pas tomber dans ce piège, il faut la sagesse de Dieu et la dépendance du Saint-Esprit. Il faut renoncer à mettre notre confiance en l'homme. Il faut nous attacher fermement à la grâce de Dieu.

Le légalisme, c'est la solution facile à notre médiocrité. Ne nous laissons pas séduire : le vrai remède au péché, à ma tiédeur spirituelle c'est, encore et toujours, le sang de Jésus-Christ.

Nous éprouvons souvent le besoin de nous imposer des règles à suivre, des œuvres à faire, pour nous déculpabiliser et nous rendre « dignes » à nos propres yeux. Rejetons une telle attitude ! Regardons à Christ et non à nous-mêmes. Sachons dire non au légalisme et prenons sur nous le joug doux et léger de notre Sauveur. Laissons l'Esprit de vie nous pénétrer et nous porter, nous libérer et nous transformer. Alors nous pourrons dire encore avec assurance : « **Je puis tout par celui qui me fortifie** ».

Francis BAILET